AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0725
FR0010613471-FS0291

7 mai 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 mai 2014, la société anonyme Groupe Bruxelles Lambert[1] (Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 mai 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et détenir 22 834 301 actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 4,48% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte de la conversion anticipée d'obligations (émises par le Groupe Bruxelles Lambert) échangeables en actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, lesquelles étaient détenues en portefeuille par le Groupe Bruxelles Lambert.

———

[1] Contrôlée par la société Parjointco N.V., elle-même contrôlée conjointement et indirectement par les familles Desmarais et Frère.
[2] Sur la base d'un capital composé de 510 233 829 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.